

Le 4 septembre 2020

PROCOLE FONCTIONNEMENT INTERNAT

DANS LE CONTEXTE COVID19

RENTREE 2020-2021

à compter du 31/08/20 et jusqu'à nouvel ordre

6H30 : REVEIL DES INTERNES

- Douches :
 - Accès aux douches chambre par chambre.
 - Les internes mettent un masque propre

7H00 : DEPART INTERNAT POUR LE SELF :

- Les internes ouvrent la fenêtre pour aérer la chambre et la quitte masquer
- Lavage des mains aux sanitaires du self avant de manger
- Petit déjeuner : maximum 1/2h

7H30 : RETOUR A L'INTERNAT

- brossage des dents dans les sanitaires prévus à cet effet

7h45 : Départ des internes vers leurs lieux de cours

Un personnel d'internat refermera les fenêtres de chaque chambre.

8H00 : COURS

16H30 OU 17H30 : TEMPS DU GOUTER

-se rendre sur les postes de goûter :

- le foyer pour les collégiens.
- Espace « préau lycées » pour les lycées et les apprentis.

-Se désinfecter les mains avec du gel hydroalcoolique amené par le personnel d'éducation

-Enlever le masque et le déposer :

- dans une poubelle identifiée à cet effet, pour les masques jetables
- dans la pochette de protection amenée par l'interne

-Se désinfecter les mains avec du gel hydroalcoolique amené par le personnel d'éducation

- Service du goûter avec les gants par le personnel d'éducation

-après le goûter, se désinfecter les mains avec du gel hydroalcoolique amené par le personnel d'éducation et mettre un masque propre amené par l'interne dans une pochette

17h30 : ETUDES

- masque obligatoire

18h30 : RECREATION DES INTERNES :

- Masque obligatoire , jeux autorisés.

19h00 : PASSAGE AU SELF

- Passage en 3 temps (roulement chaque semaine affiché au self)
 - o Collège
 - o LEGT
 - o LEP + APPRENTIS

-Les internes se désinfecteront les mains avant de prendre leur plateau.

-Ils conserveront leur masque jusqu'à être assis à table.

-Le masque sera lors retiré et mis dans une pochette

- En fin de repas, ce masque sera remis pour se rendre à la dépose des plateaux après désinfection des mains.

19H30 : ETUDE OBLIGATOIRE SPORTIFS ET RECREATION POUR LES AUTRES :

- Les récréations se tiendront obligatoirement dans les espaces extérieurs habituels ; les internes peuvent utiliser les bancs et les tables. Les jeux collectifs sont à nouveau autorisés (jeux de ballon, ping-pong)

Avant et après le passage aux toilettes, le lavage des mains est obligatoire

-L'accès au foyer et à la salle TV se fera masqué.

20H30 : ACCES INTERNAT

- Appel des internes
- Pour les Garçons :
 - o les internes du n-1 (appel à 20h35) devant le foyer
 - o les internes du rez de chaussée (appel à 20h30) devant le foyer
 - o les internes du 1^{er} étage (appel à 20h30) devant l'internat garçons
- Pour les Filles :
 - o les internes du 1^{er} étage (appel à ?) devant la porte internat
 - o les internes du 2^{eme} étage (appel à ?) sous le préau Lycées

Accès aux bâtiments internat après désinfection des mains et port du masque

Le port du masque n' est pas obligatoire dans la chambre , par contre il est obligatoire pour les déplacements (wc , couloir , salle de bains etc..).

Dans un premier temps , les déplacements de chambre en chambre n' est pas autorisé.

Accès aux Douches et brossage de dents :

- selon le même déroulé que le matin

20H30 ACCES ETUDE FOYER

L' accès réservé aux garçons du 1^{er} et deuxième étage ainsi qu' aux filles Lycées du 2^{ème} étage.

Au niveau des douches : lavage des mains - retrait des masques -dépôts des masques :

- lavables identifiés dans les panières à linge prévus à cet effet

Les personnels d'éducation descendront les sacs de masques lavables, le soir, aux entrées des internats pour lavage. Le service entretien assurera le lavage à 60°C et le séchage en sèche-linge puis ramènera dans une panière à linge les masques qui seront distribués par le personnel d'éducation.

- jetables dans les poubelles à pied et à couvercle

21h30 : extinction des feux collègue

22h00 : extinction des feux Lycées

22H00-6H30 : NUIT

La Direction